

LE CAGOU

bulletin de la Société Calédonienne
d'Ornithologie BP 3135 98846 Nouméa

éditorial

Nicolas Barré

Ce numéro 24 s'est fait attendre et le bureau s'en excuse auprès de ses lecteurs impatientes. Il faut dire que les bénévoles que nous sommes ont par ailleurs quelques activités professionnelles qui ne leur laissent guère de temps libre. Dire aussi que au sein même de la SCO, les mois écoulés ont été riches en réflexions, décisions et mobilisations autour de ce vaste projet qui va changer l'esprit et la nature de notre petite association. En effet, nous avons avec BirdLife répondu à un appel d'offre de l'Union Européenne et monté un projet régional pour l'identification et la gestion, en partenariat avec les institutions locales concernées, de zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ou "important bird areas" (IBA). Ce projet de 2 ans qui prévoit le recrutement d'un salarié par la SCO, a été accepté et sera financé par l'UE. Il a fallu composer et réunir le Comité Directeur, procéder à l'appel à candidature, finaliser le budget, ouvrir un compte spécifique, rechercher un local... toutes ces démarches prenantes nécessaires à la mise en place d'un programme aussi ambitieux. L'opération est lancée et le coordinateur vient de prendre ses fonctions. Autre mobilisation importante autour du plan de Sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa : la SCO a participé aux débats conduits par l'ASPO pour décider, en concertation avec les communautés d'Ouvéa, d'actions efficaces pour suivre l'évolution des populations et contribuer à la sécurisation de cette belle et rare endémique. Sujet récent d'inquiétude aussi : alors que de nombreuses institutions se mobilisent pour préserver la forêt sèche, un des milieux les plus menacés du territoire, le sort des forêts de Gouaro-Déva est aux mains des promoteurs. Golf, hôtel, marina, lotissement, élevage de cerfs : ces aménagements sont certainement utiles au développement du pays. Mais qu'ils n'endommagent pas la plus belle et la plus vaste forêt sèche du territoire, et avec elle ce marais Fournier qui héberge une avifaune abondante et diversifiée. Ne peut-on réaliser ce projet sans toucher aux mangroves et forêts sèches d'un site qui comporte par ailleurs de vastes zones de moindre intérêt écologique ? On espère que le bon sens prévaut. Mieux qu'à l'îlot Maître dont le devenir aussi inquiétait le Cagou précédent ...

MALI
MENICH
MANIK
MENI
MÄRÜ
OISEAU
POKAÏ
MÜRÜ
MÄRÄ
MANU
MENÄ
WACO
WAIA

numéro 24
février 2004

éditorial	1
le coin coin des branchés autochtones	2
les oiseaux des dom tom s'exposent à Ménigoute	2
la famille BirdLife à Fidji	3
<i>important bird areas</i> en Nouvelle Calédonie	4
Jérôme c'est qui donc ?	5
le plan d'actions pour la sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa	5
destination Baginy	6
chronique des jardins de décembre 2003	7
une randonnée naturaliste autour de Prony	7
on en parle dans les aires	9
les mots croisés du père Christian	10

le coin coin des branchés autochtones

Nicolas Barré et Pierre Bachy

Encore des nouvelles espèces de limicoles pour le territoire. Sur la presqu'île de Foué (Koné) décidément très riche, 2 Courlis nains *Numenius minutus* du 16/02 au 21/03/03 et une Barge à queue noire *Limosa lapponica* le 26/11/03. Autre nouveauté : un Gravelot semipalmé *Charadrius semipalmatus* en plumage adulte, sur l'embouchure de la Dumbéa avec des Pluviers à double bande (détermination confirmée par C. G. Cederlund) du 3/04/03 au 07/08/03 puis revu à Signal en décembre 2003 et à nouveau sur la Dumbéa (le même que l'année dernière ?) en janvier 2004.

Toujours quelques raretés, Huitrier pie, Bécasseau sandering, Bécasseau à cou roux, Bécasseau à queue pointue, Bargette de Terek, Chevalier guignette (février 2004), Pluvier mongol (janvier et février 2004).

La Sterne naine (*Sterna albifrons*) est décidément régulière : 26 individus (avec 7 Sternes néréis) à l'Îlot Canard fin janvier 2004.

Le Vanneau éperonné (*Vanellus miles*) s'installe dans le nord : 4 à 6 individus (dont des jeunes) sont présents depuis août 2003 et jusqu'en janvier 2004 au moins à Foué-Koné.

La Géopélie zébrée (*Geopelia striata*) petite tourterelle introduite peine à déborder la zone du Parc Zooforestier de Nouméa. Elle est cependant installée à la Foa (nb) et un individu vient d'être observé au Lycée Lapérouse (J. Spaggiari).

les oiseaux des dom tom s'exposent à Ménigoute

Michel Clément et Jean-Luc Poilot

Fort de l'expérience de l'an 2000 où un stand avait été tenu par Le Groupe d'Etudes et de Protection des oiseaux en Guyane (GEPOG), nous avons décidé pour cette deuxième participation, de représenter non seulement le GEPOG, mais aussi l'ensemble des associations naturalistes des Dom-Tom. C'est à dire l'AEVA (Antilles), la SEOR (Réunion) la SOP (Polynésie), la SCO (Nouvelle Calédonie), l'ASPO (Ouvéa Nouvelle Calédonie) et les naturalistes de Mayotte.

Grâce à un travail considérable de Jean-Luc, tous les Départements et Territoires d'Outre-Mer ont pu être représentés. Jean-Luc avec son ami Marc Salamolard (responsable scientifique de la SEOR) ont créé un site Internet il y a 4 ans, dans lequel figure toutes les associations ornithologiques (ou naturalistes) des Dom-Tom. Ils ont pu établir la liste de tous les oiseaux présents sur l'ensemble des Territoires. Je vous engage d'ailleurs à visiter ce site à l'adresse : [http://membres.lycos.fr/skua/...](http://membres.lycos.fr/skua/) De plus, Jean-Luc a également réalisé un diaporama très

complet gravé sur CD, abondamment illustré de photos, où chaque association est présentée et localisée. Le CD tournait en permanence sur le stand grâce à un ordinateur loué.

Outre Jean-Luc, notre VRP bien connu, l'équipe, très complète, se composait d'Anthony Lévesque, garde-animateur de la réserve de Basse-Terre en Guadeloupe, Philippe Boré, auteur du guide "17 Randonnées en Guyane" et de Michel Clément, votre serviteur. Ce qui, grâce à l'expérience des uns et des autres, nous a permis de parler de presque tous les Dom-Tom.

Le public, avec maintenant plusieurs milliers de personnes présentes au festival ne cesse d'augmenter et la salle de projection de 1200 places assises a dû à plusieurs reprises refuser du monde lors des projections du week-end.

C'est en ouverture d'une de celles-ci que nous avons eu le loisir de présenter le travail des associations naturalistes des Dom-Tom, d'expliquer leurs actions, leurs projets et d'insister sur les problèmes que pose ici la protection de l'environnement. En nous relayant, nous avons pu trouver un peu de temps pour aller voir les films présentés, (un peu fatiguant car ils se terminaient vers 1 heure du matin, mais plaisant !!) Le Jury a eu fort à faire pour decerner les prix. Cette année un film traitant d'un Tom méconnu du grand public a reçu le prix de la protection de la nature : "Les Glorieuses. L'île aux tortues vertes", film de Rémy Tézier.

La visite de notre stand par de nombreuses personnalités du monde animalier, fut pour nous une récompense et un encouragement à poursuivre notre action.

Citons, quelques unes de ses personnalités : Monsieur Alain Bougrain-Dubourg, président de la LPO, Guy Jarry (CRBPO et président du Jury du festival), A. Duncan (LPO-Birdlife), L. Brucy (Responsable plan POLMAR LPO), V. Bretagnolle (chercheur CNRS - Chizé), O. Chastel (chercheur CNRS - Chizé), R. Seitre (photographe animalier), Y. Hermieu (rédacteur de l'Oiseau magazine - LPO), J-F. Louineau (directeur de la LPO), F. Cahez (photographe animalier), C. Satelliam (France Nature Environnement).

Un autre temps fort du festival pour notre stand fut le Ti-Punch que nous avons pu offrir grâce à la générosité de Monsieur E. Prévost (rhumerie de Guyane), ceci nous a permis de laisser un souvenir apprécié aux organisateurs, aux festivaliers et à une partie du public. "La Belle Cabresse" fidèle ... a donné chaud au cœur en cette période d'automne.

Nous tenons aussi à remercier la famille Mulon qui nous a si gentiment hébergés dans leur maison gâtinaise; ainsi que les associations qui ont bien voulu nous soutenir financièrement: La SEOR, la SOP, GEPOG, AEVA et LPO birdlife

Le Festival de Ménigoute est un lieu convivial, d'échanges et de rencontres.

Il reste beaucoup de travail à accomplir pour faire connaître, aimer et protéger l'environnement de ces régions d'outre mer. Car si notre stand fut assidûment

fréquenté et les questions nombreuses, la meilleure fut quand même “ Mais c’est où les Dom-Tom ? ” ...

le texte date du 18^{ème} festival de Ménigoute qui s’est tenu du 28 octobre au 3 novembre 2003

la famille BirdLife à Fidji

Isabelle Jollit-Boniface

Le second meeting de BirdLife Pacific s’est tenu du 2 au 7 Novembre 2003, à Fidji. Isabelle Jollit-Boniface et Jérôme Spaggiari nous y ont représenté. Les objectifs étaient :

- 1) de consolider les bases du réseau d’associations affiliées ou partenaires de BirdLife International,
- 2) de développer ces bases et d’accueillir éventuellement de nouvelles ONG,
- 3) de proposer de nouvelles orientations dans la politique de travail en commun avec les ONG nationales menée par Birdlife pour la région Pacifique.

Présentation de BirdLife International

Birdlife est une organisation créée en 1922 en Angleterre sous le nom de “Conseil International pour la Protection des Oiseaux”. Ce n’est qu’en 1993 qu’elle prit son nom actuel : BirdLife International (BL).

Depuis sa création, BL a fédéré les ONG du monde entier qui partageaient les mêmes objectifs de protection des oiseaux, de leurs habitats et de la biodiversité qu’elle.

Travailler avec les communautés locales pour permettre une utilisation pérenne de leurs ressources naturelles, leur apporter une aide technique et des ressources financières font également partie de ses priorités. Cette présence au niveau le plus proche des réalités quotidiennes permet d’avoir une connaissance précise de l’état de la population des oiseaux. La masse de connaissances acquises, l’importance des populations humaines travaillant dans la même direction, et la renommée scientifique reconnue de BL lui confèrent ainsi qu’aux ONG nationales un poids important dans les décisions internationales concernant le développement durable et la protection de l’environnement (CDB, Ramsar, CITES). A titre d’exemple, le travail du réseau de BL fut une des références dans l’élaboration de la Liste Rouge de l’UICN.

Adhésion de la SCO à Birdlife Pacific

Le précédent meeting organisé par Birdlife à Miranda (NZ) en 2001 fut l’occasion pour la SCO d’adhérer au

réseau naissant de Birdlife dans la région Pacifique. Notre association y fut représentée par Ellen Degott et posa pour la première fois les bases d’une stratégie d’action. La volonté de la SCO de se tourner plus résolument vers des actions concrètes en faveur de la protection des oiseaux et la nouvelle efficacité de sa démarche ont convaincu BL Pacifique de lui accorder sa confiance et de préparer avec elle un projet - sur fonds européens - pour identifier des ZICO (Zones Importance pour la Conservation des Oiseaux) ou IBA (Important Bird Areas) en Nouvelle-Calédonie et participer à leur gestion. C’est dans cette perspective que la SCO a engagé les services d’un ornithologue sur une durée de 2 années.

Les participants au meeting de Birdlife à Suva, Fidji

Furent présentes les ONG affiliées ou partenaires de BL des îles Cook, de Palau, de Polynésie Française, de Samoa, de Fidji, d’Australie, de Nouvelle Zélande et de Nouvelle Calédonie. Des représentants de l’US Fish and Wildlife de Hawaï; de l’Australian Foundation for the Peoples of Asia and the Pacific (AFAP), de la Foundation of the Peoples of the South Pacific International, de Conservation International, du SPREP, du National Trust of Fidji, du Fidji Department of Agriculture and Environment, Native Lands Trust Board, and the University of South Pacific furent également conviés pour présenter leurs stratégies d’action ou l’aide financière ou technique qu’ils peuvent apporter au réseau.

Organisation de cette semaine de travail

Les deux représentants de la SCO firent un bilan des actions planifiées lors du précédent meeting de 2001. Le but était d’analyser pourquoi certaines ont pu être réalisées et pourquoi d’autres furent mises de côté. Il en ressort que si certaines ont pu être menées à bien, c’est grâce à l’implication forte de plusieurs membres de la SCO, de conventions passées avec une Province, d’études menées en collaboration avec d’autres organismes et associations. L’analyse de nos points faibles fut extrêmement bénéfique et va permettre de se remettre en question et de trouver des solutions satisfaisantes et réalisables.



Lors de ce séminaire, BirdLife a proposé aux participants de se doter d’un logo pour le Comité Régional Pacifique. Voici la proposition que Philippe Raust de la SOP a proposé, mais le concours reste ouvert ... alors à vos crayons !

Les nouvelles orientations de la SCO

Elles sont divisées en 4 thèmes et se veulent être à la hauteur des enjeux et des possibilités d’action de l’association (pas de mesures prises qui seraient irréalisables).

En ce qui concerne 1) les espèces en danger, il faut préciser leur statut, identifier les menaces qui pèsent sur

ces populations (Perruche de la chaîne ou cornue, Méli-phage toulou) et générer, avec les partenaires concernés, des programmes de sauvegarde. Un suivi des populations de Sternes néréis, de Faucon pèlerin est aussi une des priorités de la SCO. Au niveau 2) des sites, il s'agira d'identifier et d'évaluer dans quelle mesure il est possible de gérer les sites de biodiversité exceptionnelle pour l'avifaune : il s'agit de mettre en place les ZICO. Au niveau 3) des habitats, lutter contre l'introduction d'espèces est une priorité, ainsi que se rapprocher du programme forêt sèche. Enfin au niveau 4) des populations : développer un échange et une sensibilisation avec les calédoniens, travailler pour intéresser la population de chaque communauté, former des personnes locales aux techniques de suivi des oiseaux.

Conclusion

En somme, devenir affilié à un réseau international, pouvoir bénéficier des moyens que BL met à notre disposition, pouvoir échanger nos expériences avec des ONG qui sont dans la même situation que nous (petites îles éparpillées dans le Pacifique) ayant un fort taux d'endémisme nous permettra, nous l'espérons vivement, d'œuvrer aussi bien pour le bien-être des populations que des oiseaux.

important bird areas en Nouvelle Calédonie

Jérôme Spaggiari

Dans les années 80, BirdLife International qui œuvre à la conservation de l'avifaune, a initié en Europe un travail systématique et rigoureux d'identification, de documentation et de gestion des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). A force de persuasion, cette ONG a réussi à imposer sa démarche à l'Union Européenne qui, en a fait, au moyen de la Directive Habitats (1992), une obligation réglementaire pour ses pays membres. Afin d'éviter la confusion entre cette démarche légale et le processus volontariste appliqué par BirdLife de par le monde, nous utiliserons pour qualifier cette dernière l'acronyme anglais d'IBA (Important Bird Areas). Le processus des IBA a ensuite été mené au Moyen-Orient (1994) puis en Afrique (2001). Il est en cours de réalisation en Antarctique (2004), en Asie (2004) et aux Amériques (2007). En Australie et dans le Pacifique, le processus a débuté en 2002.

C'est principalement à la suite de l'expédition Diadema, que Guy Dutson (un ornithologue spécialiste de l'avifaune Mélanésienne et proche des membres de l'expédition) et plusieurs associations environnementales, dont la SCO, ont décidé de soumettre à l'Union Européenne un projet régional de mise en place de ces IBA dans le Pacifique. Ils ont obtenu un financement d'environ 200 millions de francs CFP sur cinq ans. Le projet concerne l'ensemble du Pacifique mais une attention particulière sera portée à Palau, à la Polynésie française, à Fidji et à la Nouvelle Calédonie. Chacune de ces régions bénéficiera de moyens

financiers conséquents. En Nouvelle Calédonie, le projet dispose de ressources lui permettant d'installer et faire fonctionner un bureau, d'effectuer environ 4 mois d'étude sur le terrain et de salarier le coordinateur pendant deux ans (22 millions de francs). La direction du projet est basée à Fidji et Guy Dutson en a assuré l'intérim durant une année. Depuis le début de ce mois, Don Stewart qui travaillait pour le département de la conservation néo-zélandais en assure temporairement la direction, le temps de recruter et de former un océanien.

Pour la SCO, l'aventure a véritablement débuté l'année dernière, au mois de mars, lorsque le bureau de l'association a unanimement pris la décision de mener à bien cette entreprise.

Le bureau a en premier lieu contacté l'ensemble des acteurs de l'environnement pour les convier à intégrer le Comité Directeur du projet qui devra veiller au bon déroulement des opérations. Dix institutions ont répondu favorablement à notre invitation : la Direction de l'Agriculture, des Forêts et de l'Environnement du Haut Commissariat, le Sénat Coutumier, les services de l'environnement des Provinces des Loyauté, du Sud, du Nord, l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC), l'Association pour la Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne (ASNNC), l'Association pour la Sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa (ASPO), le projet de conservation du Mont Panié (Conservation International et Maruia Nouvelle Calédonie), le fond mondial pour la nature (WWF) ainsi que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Le bureau a ensuite lancé un appel à candidature pour recruter le responsable de projet. L'avis du comité directeur ainsi que celui de Guy Dutson qui est venu auditionner les candidats présélectionnés ont été essentiels. Jérôme Spaggiari, a été retenu. Il a pris ses fonctions le 16 février 2004.

Préalablement, au mois de novembre 2003, il avait assisté à Fidji, à une semaine de séminaire sur la mise en place des IBA. Il a partagé l'expérience fidjienne de Vilikesa Masibalavu et de Tim Gaunivinaka qui travaillent à la définition de ces aires depuis 1 an ainsi que de celle de Lincoln Fishpool qui est responsable de la réalisation de ce processus au niveau mondial. L'objectif de cette démarche est d'identifier et de promouvoir un ensemble de sites primordiaux pour la biodiversité en particulier pour l'avifaune dans le but de mettre en place une stratégie coordonnée entre les institutions, la société civile et les bailleurs de fonds. Le choix de ces sites reposera sur l'évaluation scientifique de leur richesse avifaunistique ainsi que sur un bilan socioéconomique (maîtrise foncière, intérêt des propriétaires, potentialités de conservation ...). Quatre critères biologiques sont considérés et concernent les espèces suivantes : i) celles globalement menacées selon les critères de l'IUCN ; ii) celles à répartition restreinte ; iii) celles inféodées à un biome et iv) celles au comportement grégaire et caractérisées par des seuils numériques précis.

Le début d'un tel projet implique un certain nombre

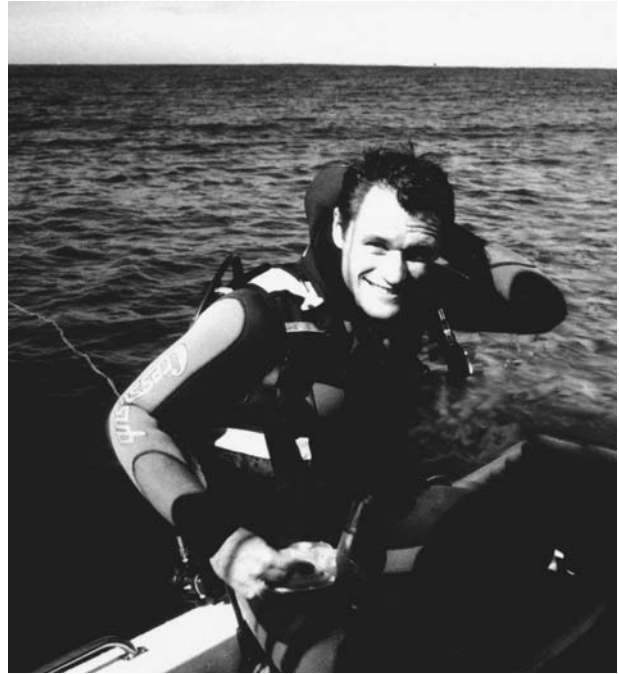
de démarches administratives et pragmatiques comme l'ouverture d'un compte bancaire, la recherche d'un bureau, l'inscription à divers organismes de cotisation ... Concernant l'implantation géographique du projet, nos interventions auprès du Sénat Coutumier et de la Commission du Pacifique Sud n'ont malheureusement pas abouties. Il est probable que nous ayons donc à abandonner l'idée d'être hébergé au sein d'une structure potentiellement impliquée dans le projet au profit d'une location classique d'un bureau.

La prochaine étape sera de documenter chacun des sites éligible au réseau IBA à partir des résultats des nombreuses études avifaunistique qui ont été réalisées par les services provinciaux, les organismes de recherche et les associations de protection de l'environnement. Un complément d'étude sera réalisé par un travail de terrain. Le choix final sera réalisé lors d'ateliers de travail qui regrouperont les membres du Comité Directeur. Par la suite, il s'agira de définir une stratégie de gestion de ces sites avec et pour les populations qui les habitent.

Jérôme c'est qui donc ? par lui même (on est jamais aussi bien ...)

En 1998, alors passé maître dans l'art du clonage des êtres unicellulaires, j'ai décidé de réaliser un rêve, celui de partir explorer le Grand Sud. Au vu de mes compétences universitaires, c'est un heureux hasard qui m'a conduit à partir comme ornithologue pour une année d'hivernage sur l'Archipel des îles Kerguelen. Le laboratoire d'écologie de Chizé (Deux-Sèvres) m'avait chargé d'étudier l'écologie alimentaire de plusieurs procellariiformes (Albatros, Pétrels, Puffins ...). Durant ces 13 mois, j'ai également contribué aux suivis démographiques de plusieurs colonies d'oiseaux marins. C'en était décidé, j'allais troquer la paillasse pour les grands espaces beaucoup plus séduisants. Pour parfaire ma formation j'ai suivi les cours d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées sur les écosystèmes méditerranéens à Corte (Haute Corse). Cette formation m'a logiquement (celle-là même qui m'avait expédié à Kerguelen) conduit à évaluer et à proposer des améliorations au programme de suivi écologique du Parc national du Mont Sangbé (Région des 18 montagnes - Côte d'Ivoire). Les grands mammifères terrestres ainsi que certains oiseaux avaient été sélectionnés comme indicateurs biologiques de l'évolution des écosystèmes de savane et de forêt dense. Ensuite, une mission d'analyse des données recensant les anatidés de la Dombes (Ain), pour le compte de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de Birieux, a été écourtée pour me permettre de rejoindre la Nouvelle Calédonie. Depuis deux ans, je collabore à l'étude de l'écologie du Cerf rusa (*Cervus timorensis russa*) pour le compte de l'Institut Agronomique néo-Calédonien. Parallèlement, désireux de mieux connaître l'avifaune du territoire, j'ai contacté (remarquez que c'était aisé puisque le Président était mon responsable), puis adhéré à la Société Calédonienne d'Ornithologie. Quelques sorties

plus tard, quelques rencontres *a posteriori* et quelques études après, me voici aux commandes d'un fantastique projet (lire par ailleurs) qui va nous permettre, ensemble, d'oeuvrer pour que cette fabuleuse source de diversité et d'imaginaire que constitue l'avifaune calédonienne soit mieux connue, partagée et protégée.



le plan d'actions pour la sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa

Jérôme Spaggiari d'après un document de Ludovic Verfaillie

L'Association de Sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa (ASPO) a tenu son second séminaire international du 28 au 31 octobre 2003 à Ouvéa. Nicolas Barré y a fait un exposé intitulé "La perruche d'Ouvéa, : évaluation de ses populations". Au cours du séminaire, l'ASPO a évalué l'efficacité des mesures de conservation qui avaient été prises en 1996 et décidé des prochaines actions quinquennales à réaliser. Ce plan de sauvegarde de la perruche d'Ouvéa a été approuvé par les participants et comporte 10 actions.

Action 1 - Evaluation et suivi dans le temps de la taille de la population. Actuellement, cette espèce est suivie régulièrement au milieu de la période de reproduction, sur des transects de 20-25 Km dans les forêts du nord et autant dans le sud. Il a été recommandé de réaliser deux comptages (l'un avant et l'autre après la reproduction) tous les 2 ans. Par ailleurs un suivi d'une dizaine de nichées a été proposé y compris avec des moyens audiovisuels miniaturisés.

Action 2 - Contrôle du trafic illégal. Même si cette menace semble avoir reculé, il est difficile de l'évaluer. La poursuite de méthodes directes (contrôles, réglementation) et indirectes (sensibilisation, valorisation des activ-

ités liées à la perruche) a été recommandée.

Action 3 - *Élevage en captivité*. Cette décision a été la plus discutée dans la mesure où elle oppose deux conceptions de la conservation dites *in situ* et *ex situ*. L'union mondiale pour la nature (IUCN) a réfléchi aux conditions d'application de programmes d'élevage en captivité d'espèces globalement menacées. Elle considère cette approche comme un outil de conservation des espèces à fort risque d'extinction (dont la distribution est restreinte, située au sommet d'un réseau trophique, dont l'habitat est climacique) si l'objectif est le renforcement des populations sauvages. Elle reconnaît la grande expérience disponible dans ce domaine et préconise son utilisation sur des ressources différentes de celles dévolues à la conservation *in situ*. L'IUCN préconise que les organisations impliquées dans ces actions s'imposent i) un programme explicite d'élevage déterminé à partir des problèmes spécifiques de l'espèce et des objectifs définis ; ii) une collaboration réactive et efficace entre les écologues de terrain (*field conservationists*) et les spécialistes de l'élevage (*captive breeding specialists*) de manière à évaluer justement le moment où la reproduction en captivité devient nécessaire ; iii) de rechercher à obtenir une population captive stable susceptible de pouvoir venir renforcer, voire remplacer les populations sauvages éteintes. Il a été décidé qu'en partenariat avec les populations d'Ouvéa, le Parc Zooforestier de Nouméa réaliserait l'élevage de cette espèce. Il faut insister sur le fait que les tentatives seront réalisées à partir de culots de portées (troisième poussin d'une nichée dont les chances de survie sont, pour certaines espèces, souvent inférieures à celles des deux premiers). L'objectif principal est d'acquérir un savoir faire, par la suite transposable à Ouvéa, puisque qu'il est inenvisageable, pour des raisons sanitaires liées à la proximité d'autres oiseaux que les perruches d'élevage soient transloquées sur Ouvéa.

Action 4 - *Protection et restauration de l'habitat*. Compte tenu du constat que la réduction de l'habitat forestier de la perruche constitue une cause majeure de son déclin, il a été décidé de caractériser son milieu, de préparer une campagne de reboisement et de gérer l'espace.

Action 5 - *Gestion des sites de nidification*. Un des facteurs limitant le développement de cette espèce est la disponibilité en sites de nidification surtout depuis que les abeilles concurrencent la perruche. Il a donc été décidé de tester différents types de nichoirs artificiels et d'installer les modèles les plus efficaces dans différents sites de forêt.

Action 6 - *Translocation*. Cette action, qui consistait à prélever un certain nombre d'individus au nord pour les déplacer au sud, a été abandonnée pour le moment, en raison notamment de la présence d'une population viable et en cours d'accroissement dans le sud.

Action 7 - *Prévention et contrôle des prédateurs*. Plusieurs animaux sont considérés comme des prédateurs (chats ensauvagés, rapaces, boas ...) et des compétiteurs (abeilles) de la perruche d'Ouvéa. Il est essentiel de mieux cerner leur incidence, de limiter l'impact de ceux

qui sont déjà présent et d'empêcher l'introduction de nouvelles espèces (Rat noir et Surmulot).

Action 8 - *Études taxonomiques*. La publication des résultats de l'étude génétique, est attendue car ils doivent déterminer si cette perruche est une espèce à part entière ou une sous-espèce de la Perruche de la chaîne, ce qui, au-delà de considérations taxonomistes, implique de modifier la stratégie de conservation.

Action 9 - *Réglementation*. Actuellement, alors que l'environnement est une prérogative provinciale, l'absence de textes propres aux Loyauté affaiblit la législation protégeant la Perruche d'Ouvéa.

Action 10 - *Sensibilisation*. C'est une action clef des actions de conservation qui doit s'exercer aussi bien à destination du grand public que des institutions.

destination Baginy

Jérôme Spaggiari et Nicolas Barré

Dans l'antiquité, la nymphe était une divinité des bois, des montagnes et des eaux. Les privilégiés qui ont déjà rencontré la nymphique d'Ouvéa (*Eunymphicus uvaeensis*) ne me contrediront pas.

Son aire de répartition est restreinte et bien délimitée, puisqu'elle vit dans les forêts primaires calcicoles de l'île d'Ouvéa. On dit qu'elle est endémique de cette île. Cela signifie que si elle disparaît d'Ouvéa, cette espèce ne pourra plus jamais être observée dans son milieu naturel. Or plusieurs menaces pèsent gravement sur cette espèce. La pression anthropique caractérisée entre autres par des défrichements ou des feux destinés à gagner du terrain sur la forêt réduisent et fragmentent les zones favorables à la survie des oiseaux. La présence de prédateurs naturels ou introduits (rapaces, rats, chats ...) ainsi que l'apparition récente de compétiteurs (abeilles) pour les sites de nidification réduisent la survie adulte et limitent le renouvellement des populations. Enfin, l'existence d'un trafic illégal alimentant les volières des collectionneurs réduit les chances de survie de cette espèce. L'union mondiale pour la nature (UICN) a classé cette espèce dans la catégorie des espèces menacées d'extinction (EN), c'est-à-dire dont le risque de disparition à l'état sauvage à court terme est très élevé.

Cette situation a conduit la communauté scientifique à entreprendre des actions en vue de sa sauvegarde. Parallèlement, la législation s'est renforcée. Et si depuis 1972, son commerce transfrontalier est illégal, depuis 1993, même sa simple détention est répréhensible. Les premières estimations de cette population datent de 1947 toutefois, depuis 1993 cette espèce est régulièrement dénombrée par des scientifiques. Cette date correspond à la création de l'Association pour la Sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa (ASPO). Cette association est à l'origine d'un travail important sur l'écologie de la perruche, à laquelle Olivier Robinet a consacré une thèse et plusieurs articles. L'ASPO a décidé également la mise en place en 1996 d'un plan de sauvegarde qui est évalué et reconduit tous les cinq ans. Lors du dernier séminaire, qui

s'est tenu en octobre à Ouvéa, la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO) était invitée en tant que pionner et partenaire privilégié de ces actions.

La SCO a proposé de soutenir les actions de l'ASPO. Elle a d'une part souhaité continuer à participer aux opérations de dénombrements débutées en 1993, poursuivies en 1998 et 2000 sur les mêmes transects et selon les mêmes méthodes. Un dernier recensement a eu lieu au mois de décembre 2003. Ludovic Verfaille et Maurice Saomoué de l'ASPO ainsi que Nicolas Barré et Jérôme Spaggiari de la SCO ont, avec l'aide précieuse de nombreux guides, parcouru 53 kilomètres en forêt, dans le nord et le sud de l'île, et dénombré 88 perruches. Les premières conclusions de ce recensement, qui reste à analyser finement, semblent montrer que la population a augmenté depuis les derniers recensements, et en particulier assez fortement dans le sud, une zone qui dispose de vastes forêts.

D'autre part, la SCO en tant que membre affilié de Bird-life International est, en Nouvelle-Calédonie, le maître d'œuvre d'un projet visant à définir et gérer durablement les sites importants pour la conservation de la biodiversité dans le Pacifique (IBA, lire par ailleurs). Compte tenu de la vulnérabilité de cette espèce, il est certain que l'île d'Ouvéa sera candidate à l'intégration de ce réseau. Ce projet prévoit une gestion des espèces et des espaces avec et pour les populations locales qui sont déjà sensibilisées à la richesse que représente cet oiseau. A ce titre nous espérons tous que la collaboration entre nos deux associations au sein de ce projet sera encore plus forte et efficace afin de permettre aux gens d'Ouvéa de jouir du bonheur de pouvoir observer et montrer avec fierté leur oiseau fétiche.

Un parcours presque pare fait !



chronique des jardins décembre 2003

Pierre Bachy

Chez les Bachy (Mont d'Or sud) : au début du mois, un couple de Bulbul à ventre rouge s'est bruyamment manifesté pour protéger un jeune qui évoluait maladroitement dans l'une de nos haies. Cela fait déjà plus de 6 mois que l'on entend régulièrement les Bulbuls au Mont d'Or sud. A la fin du mois, c'est un couple de Stournes calédonien

qui est venu s'alimenter dans l'assiette de pain trempé. Le mâle se servant puis rapportant à la femelle qui faisait office de guetteur. Quelques jours plus tard, ce fût un immature, d'abord guidé par le mâle puis seul, qui vint s'y alimenter (les Stournes ne viennent en général dans mon jardin qu'à la saison froide ou lorsque le ciel est très bas).

Chez Françoise Bihan-Faou (Vallon d'Or) : l'assiette de millet a de nouveau attiré la petite troupe de Donacoles (Bengalis à bec bleu) ainsi que les Tourterelles tigrines, sans doute dépitées de son absence pour congés.

Chez les Lung (Plum) : le régime est plus varié (millet, pain trempé, sirop) attirant 20 à 30 donacoles (Bengalis à bec bleu), les Zostérops à dos vert, les Méliphages à oreillons gris (suceurs). La pelouse, elle, reçoit un jour la visite d'un Héron à face blanche visiblement occupé à consommer les lézards. Le bord de mer jouxtant le jardin a vu le retour des Chevaliers de Sibérie (5) et errant (4) à marée haute, après les perturbations causées par les travaux sur le creek Lucki.

Chez les Morel (Mont Mou) : Vaste jardin, vastes volières attirant nombre de commensaux mais en plus, le Bulbul à ventre rouge se fait entendre et voir. Lorient à tête bleue et Pigeons à gorge blanche sont régulièrement observés.

une randonnée naturaliste autour de Prony

Jean Guhring

Deux cents mètres avant le croisement Prony - La Capture, une piste quitte le CR7 en direction du sud. Elle s'enfonce dans le maquis et croise, après 2 km, le ruisseau de la Bergerie. A partir de ce point elle longe, puis traverse une belle forêt de chênes gommés et de bois de fer. Vers le point 150, elle sort de la forêt et bascule sur le versant sud en direction de la baie de la Mine aux anglais. Elle traverse le maquis et des zones érodées et ravinées avant d'entrer dans une forêt dense. La piste se termine en bord de mer, sur une plage, après une plaine marécageuse.

Le vallon de la Bergerie

Il est formé par le bassin versant du ruisseau de la Bergerie. Limité au nord par la ligne de crête qui suit le CR7 jusqu'à la mer, à l'ouest par la ligne de crête principale qui va du CR7 jusqu'au mont Mau (alt. 469 m), vers le sud-est par une ligne de crête qui descend du point 324 vers la mer, il couvre une surface d'environ 800 ha. Une ancienne piste permet de traverser la plaine suivant un axe nord/sud et de prendre pied sur la ligne de crête séparant les deux bassins. Des layons presque rectilignes ouverts pour la prospection minière croisent le ruisseau de la Bergerie et plusieurs de ses affluents.

Dans la plaine, les cours d'eau sont localement très encaissés, formant des ravines de plus de deux mètres creusées dans la latérite. La roche affleure parfois dans

le lit des creeks et des rapides ou de petites chutes se forment alors au gré des ruptures de pente. Les alluvions des lits mineurs des torrents sont constituées de galets, sables et argiles. Seul le ruisseau de la Bergerie a un débit régulier, ses affluents sont temporaires. Lors de son cheminement dans la plaine, le lit du ruisseau n'est entrecoupé que par quelques barres rocheuses. La pente est faible et la différence de niveau n'excède pas quelques mètres sur ce tronçon.

La vallée se resserre ensuite et le ruisseau quitte le plateau pour plonger dans le vide en une succession de cascades sur une cinquantaine de mètres de hauteur. La gorge ainsi formée est encombrée d'énormes blocs de cuirasse arrachés aux rives. D'autres cascades se succèdent au fur et à mesure de la descente. Tout en bas, vers la fin de son cours, le ruisseau s'élargit et coule doucement vers la mer. Le flux de la marée haute remonte le lit du creek sur plus de 200 mètres.

Le fond de la baie de la Somme est dans son ensemble envahi par le sable et la boue latéritique. La baie s'envase lentement, des palétuviers commencent à s'installer ainsi que des herbiers à *Suaeda maritima* sur les terrains les plus hauts.

Le long de la crête aux versants très ravinés qui va du point 150 vers 98 et la mer, plusieurs galeries et puits d'exploitation et de recherche du cobalt sont visibles dans les latérites, derniers témoins de l'intense passé minier du site. Quelques poteaux, les poupées et les fils de cuivre d'une antique ligne téléphonique allant de Prony vers la baie de l'Ouest, subsistent çà et là. D'autres galeries de cobalt sont visibles aux alentours du point 90, non loin de la plate-forme panoramique du CR7. Sur la rive droite du ruisseau, en aval du point 62, les vestiges d'un ancien chemin de schlittage de la Pénitenciaire sont visibles. Il permettait de descendre en bord de mer les grumes coupées dans la partie haute de la plaine autrefois couverte de forêts.

Sur la rive gauche subsistent les vestiges d'un autre chemin de bois au tracé presque rectiligne. Débutant dans la forêt du haut vers 120 m. d'altitude, il rejoint la plaine après un parcours de près d'un kilomètre. Pour compenser l'importante dénivellation rendant problématique la descente vers la plaine sur la fin du parcours, deux pans inclinés ont été installés. Les grumes étaient déchargées et descendues par ce moyen vers une station intermédiaire d'où partait le deuxième pan incliné. Il ne restait alors plus qu'une centaine de mètres pour déboucher dans la plaine et ses installations. Divers vestiges sont encore visibles : les empreintes des rails et traverses en bois,

les restes de la charpente d'un grand pont, les deux pans inclinés et deux magnifiques culées (*ouvrage d'appui à l'extrémité d'un pont ou d'une voute NDLR*) en pierres taillées. Pour réaliser ce véritable ouvrage d'art, les bâtisseurs ont taillé les moellons dans des blocs de cuirasse de fer. Dans la plaine se trouvent les fondations en moellons de trois bâtiments.

Le vallon de la Mine des Deux Amis



Il est formé par le bassin versant d'un creek sans nom, qui déverse ses eaux dans la baie de la Mine aux anglais. Il est délimité par les lignes de crête descendant des points 324 et 363 en direction de la mer et couvre une surface d'environ 400 ha. La crête la plus sud se termine en mer par le roc Auzile, altitude - 0,60 m. Le fond de la baie est recouvert par la boue latéritique charriée par le creek.

De nombreux vestiges de la mine de chrome alluvionnaire "Les Deux Amis" (1938-1941) subsistent sur les versants : sentiers et marches taillées dans la latérite, deux canaux d'amenée d'eau suivant chacun une courbe de niveau (30 et 65 m) sur plusieurs kilomètres. Ils ont été creusés manuellement et renforcés par des murets aux endroits fragiles. Des ponts permettaient de franchir les ravines et deux

tunnels traversent des crêtes importantes. A la fin du canal, l'eau s'engouffrait dans un gros tuyau et allait alimenter le monitor (canon à eau) et le poste de traitement du minerai. Les vestiges de l'ancien wharf de chargement subsistent sur la côte. Ceux du poste de traitement du minerai de chrome, des bâtiments et des deux tracteurs de marque Fordson disparaissent dans la forêt, livrés aux assauts du temps et de la végétation qui reprend ses droits.

Des galeries de cobalt sont visibles sur la crête aux alentours de la cote 100, où subsistent aussi quelques antiques "pylônes" de la ligne téléphonique venant de Prony, qui continue en direction de la baie Ouest.

Les formations végétales

La forêt dense - De petites surfaces sont encore présentes près de l'embouchure des deux creeks et de beaux vestiges subsistent également dans certains thalwegs, particulièrement au fond du vallon du secteur 2. Autour du point 247 près de la piste de Prony, les vestiges donnent une petite idée de ce que pouvait être cette forêt dans le passé.

La forêt claire - Bien développée sur la crête séparant les deux bassins, elle est constituée majoritairement de Bois de fer et de Chênes gommés. Elle s'est établie sur un terrain formé par une accumulation de blocs de cuirasse. Dans cette forêt, plusieurs petites dolines sont présentes.

Tributaires des précipitations, elles sont occupées par un marécage temporaire où croissent des espèces particulières : Niaoulis, *Codia obcordata*, *Baekkea ericoides* de grande taille, *Styphelia pancheri* et diverses Cypéracées. Le maquis - Il occupe la plus grande surface du terrain et constitue souvent une formation secondaire qui remplace la forêt détruite par l'exploitation forestière et les incendies. Les espèces pionnières, en particulier le Bois de fer, trouvent ici des conditions de développement optimales. Il peut être plus ou moins dense : presque impénétrable près des creeks, il s'éclaircit sur les versants.

Les prairies marécageuses - Elles sont présentes sur le plateau du ruisseau de la Bergerie et près des embouchures. Elles peuvent être en partie submergées lors de fortes précipitations ou en cas de tempête pour celles du bord de mer (cyclone Erica, 2003).

La mangrove et la côte - La mangrove occupe une petite surface sur le terrain. Elle se développe sur l'estran de la baie de la Somme et le long des berges rocailleuses et n'a que très peu de développement en profondeur. Trois espèces de palétuviers sont présentes : le palétuvier rouge (*Bruguiera gymnorrhiza*) pousse sur les vases et sables latéritiques de la baie, le *Rhizophora sp.* se trouve sur les substrats plus caillouteux des berges rocheuses ; quelques *Lumnitzera littorea* croissent çà et là.

La côte est rocheuse, avec de petites falaises par endroits. Le fond des baies est occupé par des plages de sables assez grossiers, contenant souvent beaucoup de chrome. La partie SE de la pointe de la Somme est constituée d'une plage de galets. La végétation est assez riche, avec de beaux Pins colonnaires (pointe de la Somme), des Cocotiers, des Bois de fer de grande taille etc.

Géologie

Les terrains rencontrés sont essentiellement composés de harzburgites, de cuirasses ferrugineuses et d'accumulations de blocs de cuirasse sur les replats et les versants. Autour du point 98, l'avancée entre les deux baies est composée de dunités faisant partie du soubassement de la baie de Prony. La partie centrale de la plaine de la Bergerie est constituée d'une formation fluvio-lacustre ancienne. Les formations de piedmont sont composées de terres rouges latéritiques. Tous les versants sont très fortement ravinés. Le cobalt sous forme d'asbolane et le chrome sous forme de chromite ont été exploités dans plusieurs mines. Tout le secteur a fait l'objet de nombreuses déclarations minières pour nickel, chrome, cobalt et fer.

Pas moins de 28 espèces d'oiseaux ont été observées sur ce site : le Cormoran pie, l'Aigrette sacrée, le Balbuzard pêcheur, l'Autour à ventre blanc, la Mouette argentée, le Pigeon à gorge blanche, la Colombine turvert, la Perruche à front rouge, le Loriqueur à tête bleue, la Salan-

gane soyeuse, la Salangane à croupion blanc, le Martin chasseur sacré, le Méliophage à oreillons gris, le Méliophage barré, le Polochion moine, le Myzomèle calédonien, la Gérygone mélanésienne, le Miro à ventre jaune, le Siffleur calédonien, le Siffleur itchong, la Langrayen à ventre blanc, l'Echenilleur calédonien, l'Echenilleur pie, le Rhipidure à collier, le Rhipidure tacheté, le Monarque mélanésien, le Zostérops à dos vert et le Diamant psittaculaire. Vous pourrez aussi observer 3 espèces de reptiles et 7 espèces de poissons d'eau douce et saumâtre.

Le bandeau de la page de garde contient la traduction du mot oiseau en YÂLAYU, en CAAC, en JAWÉ, NÉMI, FWÂI et PIJÉ, en CÊMUHI, en PAICÎ, en AJIË, en XÂRÂCÛÛ, en FAGA UVÉA, en IAAI, en DEHU ainsi qu'en NENGONE.

on en parle dans les aires

Nicolas Barré

ASPO 2003. Perruche d'Ouvéa. Plan de Sauvegarde. Polycopié. *Les propositions résultant d'une réunion organisée par l'ASPO avec des responsables coutumiers, des scientifiques, des administratifs, destinée à assurer la sauvegarde de la perruche notamment en atténuant les menaces (abeilles, rats, trafic, déforestation).*

Barré N. et Bachy P. 2003. Complément à la liste commentée des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. *Alauda*, 71, 1 : 31-39. *Actualisation de la liste publiée en 2000 qui ajoute 11 nouvelles espèces pour la Nouvelle-Calédonie (2 nicheuses, 9 migratrices).*

Barré N., Bachy P. et Vassaux L. 2003. Inventaire des oiseaux de l'étang de Koumac et observations préliminaires sur ceux du Diahot, de Pam et Balbio. Rapport SCO n°3/2003. *Un suivi sur un an des fluctuations d'effectifs de canards de Koumac, les premières données sur les oiseaux des forêts sèches de Balbio.*

Barré N., Bachy P., Lung Ch., Guhring J. et Lebigre J.M. 2003. Les oiseaux terrestres de la baie de Dumbéa est (pointe Fayard). Rapport SCO n°1/2003, 12 pp et annexes. *Etude d'impact sur un site qui va être bouleversé par un gigantesque projet immobilier. Résultats de 62 points d'écoute, dont certains dans ce qui reste de la forêt sèche saccagée par des bulldozers !*

Barré N., de Garine-Wichatitsky M., Lecoq R., Maillard J.C. 2003. Contribution to the knowledge of the New Caledonian Imperial Pigeon *Ducula goliath* (Gray 1859) with emphasis on sexual dimorphism. *Notornis*, 50: 155-160. *Résultats d'autopsies et de mensurations de 63 Notous tués à la chasse à Forêt Plate.*

Barré N. et Géraux H. 2004. The great cormorant *Phalacrocorax carbo* breeds in New Caledonia. *Notornis*, sous presse. *Ce cormorant en progression mondiale s'installe en Nouvelle Calédonie.*

Desmoulin F. et Barré N. 2004. Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro. Rapport intermédiaire saison sèche. Rapport IAC/Programme Elevage et Faune Sauvage n°1/2004. *L'avifaune des faciès de forêt humide (51 points) et du maquis (281 points) de Goro, avant exploitation minière. De très beaux massifs*

de forêt humide et une faune associée riche. A préserver absolument !

Gargominy O. (ed) 2003. Biodiversité et conservation dans les collectivités françaises d'outre-mer. Collection Planète Nature. Comité français pour l'UICN, Paris, France - 246 pp. *Un important travail de synthèse, auquel la SCO a participé en ce qui concerne la Nouvelle Calédonie et qui souligne à la fois la fantastique richesse de ces territoires français et leur immense fragilité. Un document de référence.*

Géaux H. 2003. Connaître la faune calédonienne. Inter îles Novembre-Décembre : 25-28. *Une présentation en règle des oiseaux marins de Nouvelle Calédonie.*

Létocart Y. 2001. Chants des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. 2ème édition. Tourou Images. *Une réédition de ce CD avec les chants de 37 espèces. Indispensable au naturaliste.*

Spaggiari J. et Barré N. 2003. Dénombrement des puffins du Pacifique (*Puffinus pacificus chlororhynchus*) nichant dans la colonie de la presqu'île de Pindaï. Rapport SCO n°2/2003. *La plus importante colonie " continentale " : environ 15 000 couples.*

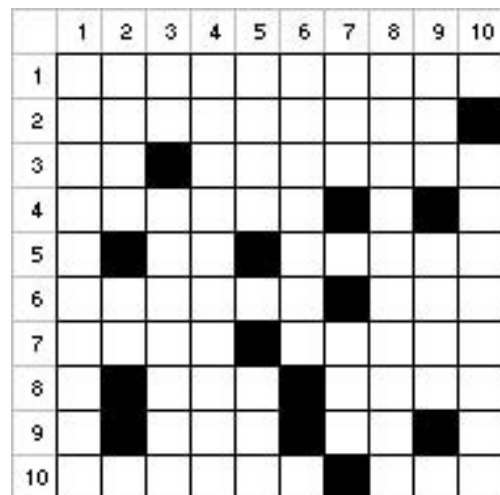
Spaggiari J., Guhring J., Jollit-Boniface I. et Lebigre J.M. 2003. Etude de l'avifaune du plateau de Kaféate en vue de l'installation d'une centrale éolienne. Rapport SCO n°4/2003. *Durs durs les inventaires dans les maquis denses à Gaiac !*

Villard P., Barré N. et de Garine-Wichatitsky M. 2003. Effet de quelques paramètres géographiques sur la présence du Notou *Ducula goliath* et d'autres espèces d'intérêt patrimonial en Nouvelle-Calédonie. Rapport IAC/Programme Elevage et Faune Sauvage n°1/2003. *Des informations sur l'abondance du Notou, des peruches...en fonction de la fragmentation des massifs de forêt, de leur protection, accessibilité ...*

les mots croisés du père Christian Christian Lung

Réponses du numéro précédent : *horizontalement* - 1 Bécasseaux; 2 Alouette; 3 Terrer; 4 BCBG, Riode; 5 Urée, Nepes; 6 Sua, Peron; 7 Aculs, SR; 8 RH, Tse; 9 Dominateur; 10 SNI, Insere; *verticalement* - 1 Balbusards; 2 el, cruchon; 3 Corbeau, mi; 4 Au, Gé, Lui; 5 Set, PS, Ni; 6 Sterne, Tan; 7 Etriers, TS; 8 Aeroportée; 9 Eden, Sur; 10 Xéres, Aeré.

Horizontalement - 1 Habitant des îles; 2 Echassier des côtes; 3 Renseignements généraux, Opposé à boréal; 4 Fin de production saisonnière du nectar; 5 Fleuve de St Omer, Etendue d'eau à l'intérieur d'un atoll; 6 Grondin, J'aime en latin; 7 Indic au début, Cuit à la broche; 8 Troisième personne d'être, Début de liste; 9 Indien, Appellation d'origine; 10 J'ai trouvé !, Possessif; *Verticalement* - 1 Prénom féminin; 2 Vallée à fond plat d'origine glaciaire, Route; 3 576 m en Chine, Fait d'être inesthétique; 4 Elle fait la devanture; 5 La barbe peut l'être, Arbre d'Asie; 6 Tendre des filets pour prendre des oiseaux; 7 Propre, Elle fait le tour du stade; 8 Apport d'eau; 9 Soeur de la NASA, Oublie; 10 Passeraux au chant mélodieux.



BULLETIN D'ADHESION A LA SOCIETE CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Adresse électronique :

Signature :

Tarifs d'adhésion : membres actifs 3000 XFP, couples 4500 XFP, *petits budgets* 1000 XFP, europe 25 €

Bulletin d'adhésion à retourner signé et accompagné de votre cotisation annuelle, à la *Société Calédonienne d'Ornithologie BP 3135 98846 Nouméa Nouvelle Calédonie*

Si, comme nous le comprenons parfaitement, vous souhaitez conserver intact votre exemplaire du Cagou, nous vous conseillons de faire une photocopie de ce bulletin d'adhésion.